



Mise en demeure pour amende non payée

Par **vipitt**, le **29/11/2008** à **16:47**

Bonjour, rnje viens de recevoir une mise en demeure pour non paiement d'une amende rnqui date du 29 mars 2007 que je n'ai jamais reçu , hors cette amende concerne un excès de vitesse que j'aurai commis avec un véhicule qui ne m'appartient pas (numéro d'immatriculation à l'appui) celà peut être le véhicule de la société dans laquelle je travaillais à l'époque je n'y travaille plus depuis le 22 avril 2007 et ce véhicule pouvait etre conduit par plusieurs personnes je ne sais meme pas si celà est moi qui est commis cette infraction et je n'ai jamais eu connaissance de cette amende . que puis je faire merci pour votre aide

Par **Tisuisse**, le **29/11/2008** à **18:32**

Bonjoour,rnrnLe seul service qui puisse, éventuellement et selon son bon vouloir, vous accorder un étalement (il ne vous feront pas une réduction) de votre amende, c'est le service du trésor public (encaissement des amendes). Contactez-le.